

Ringuette Canada  
États financiers  
Pour l'exercice terminé le 30 avril 2024

---

Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 3
États financiers	
État de la situation financière	4
État de l'évolution de l'actif net	5
État des résultats	6
État des flux de trésorerie	7
Notes complémentaires	8 - 11
Annexe 1 - Contribution Sport Canada (non audité)	12

---

## Rapport de l'auditeur indépendant

---

Aux membres de Ringuette Canada

### Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Ringuette Canada (l'« Association »), qui comprennent l'état de la situation financière au 30 avril 2024, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Association au 30 avril 2024, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers* du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Association conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Association ou de cesser son activité ou si aucune solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Association.

#### Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

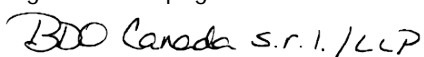
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Association;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Association à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

#### Renseignements financiers supplémentaires

Nous n'avons pas audité, examiné ou tenté de vérifier l'exactitude ou l'exhaustivité du tableau figurant à la page 12 des états financiers de l'Association.



Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Ottawa (Ontario)

Le 29 août 2024

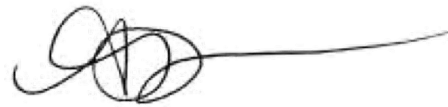
**Ringuette Canada**  
**État de la situation financière**

30 avril	2024	2023
<b>Actif</b>		
<b>Court terme</b>		
Encaisse	767 138 \$	952 824 \$
Débiteurs	458 245	155 379
Frais payés d'avance	144 140	29 764
	1 369 523	1 137 967
<b>Immobilisations corporelles (Note 2)</b>	2 940	4 045
	1 372 463 \$	1 142 012 \$
<b>Passif et Actif net</b>		
<b>Court terme</b>		
Créditeurs et frais courus	348 710 \$	319 750 \$
Revenus différés (Note 3)	161 250	-
Apports reportés (Note 3)	96 028	-
Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes	-	30 000
	605 988	349 750
<b>Engagement contractuel (Note 4)</b>		
<b>Actif net</b>		
Grevé d'affectations internes	2 940	4 045
Non affecté	763 535	788 217
	766 475	792 262
	1 372 463 \$	1 142 012 \$

Au nom du conseil d'administration:



Administrateur



Administrateur

Ringuette Canada  
État de l'évolution de l'actif net

Pour l'exercice terminé le 30 avril	Grevé d'affectations internes	Non affecté	2024	2023
Solde, début de l'exercice	4 045 \$	788 217 \$	792 262 \$	982 415 \$
Insuffisance des produits sur les charges	-	(25 787)	(25 787)	(190 153)
Amortissement des immobilisations corporelles	(1 105)	1 105	-	-
<b>Solde, fin de l'exercice</b>	<b>2 940 \$</b>	<b>763 535 \$</b>	<b>766 475 \$</b>	<b>792 262 \$</b>

## Ringuette Canada État des résultats

Pour l'exercice terminé le 30 avril	2024	2023
<b>Produits</b>		
Frais d'inscription	728 632 \$	678 915 \$
Haute performance	521 102	346 254
Compétitions et événements	503 473	223 677
Contribution de Sport Canada - base	480 500	480 500
Contribution de Sport Canada - autre	397 300	874 592
Ventes de matériaux	97 978	73 144
Association canadienne des entraîneurs	62 686	62 626
Divers	30 622	20 782
Frais d'adhésion	9 000	9 000
Heritage Canada	-	45 424
	<b>2 831 293</b>	<b>2 814 914</b>
<b>Charges</b>		
Administration	864 245	854 302
Compétitions et événements	363 793	362 773
Haute performance - camps	725 541	873 947
Haute performance - Championnat du monde de ringuette	327 557	265 024
Haute performance - formation et gestion des équipes	134 837	174 525
Réunions et planification	23 167	24 467
Développement et promotion du sport	201 902	287 464
Technique et développement	216 038	162 565
	<b>2 857 080</b>	<b>3 005 067</b>
<b>Insuffisance des produits sur les charges</b>	<b>(25 787)\$</b>	<b>(190 153)\$</b>

Ringuette Canada  
État des flux de trésorerie

Pour l'exercice terminé le 30 avril	2024	2023
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement		
Rentrées de fonds - membres, ventes et subventions gouvernementales	2 909 695 \$	2 926 211 \$
Sorties de fonds - fournisseurs et membres du personnel	<u>(3 065 381)</u>	<u>(3 047 355)</u>
	(155 686)	(121 144)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Acquisitions d'immobilisations corporelles	<u>-</u>	<u>(3 314)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Remboursement de la dette à long terme	<u>(30 000)</u>	<u>-</u>
Diminution nette de la trésorerie	(185 686)	(124 458)
Encaisse, début de l'exercice	<u>952 824</u>	<u>1 077 282</u>
Encaisse, fin de l'exercice	<u>767 138 \$</u>	<u>952 824 \$</u>

30 avril 2024

---

1. Méthodes comptables

Objectif de l'Association	<p>Ringuette Canada (l'« Association ») est un organisme sans but lucratif constitué en vertu de la Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif, et est une association canadienne enregistrée de sport amateur en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu et à ce titre, est exonéré d'impôt.</p> <p>La mission de l'Association est d'établir la direction et d'appuyer les associations membres, les joueurs, les entraîneurs, les officiels et les administrateurs à tous les niveaux d'habiletés et au sein de tous les groupes d'âges afin de standardiser le développement de la ringuette au Canada et à l'étranger en fournissant des programmes et des services.</p>
Référentiel comptable	<p>Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.</p>
Utilisation d'estimations	<p>La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour l'exercice visé. L'estimation principale concerne l'évaluation des débiteurs.</p>
Comptabilisation des produits	<p>L'Association applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.</p> <p>La vente de matériaux est constatée à titre de produits lorsque les articles sont livrés.</p> <p>Les frais d'enregistrement et les frais d'adhésion sont constatés sur la période de l'enregistrement.</p> <p>Les frais de l'équipe nationale, de la Ligue Nationale de Ringuette et du championnat national sont inclus sous les produits de haute performance et compétitions et événements et sont constatés lorsque l'événement a lieu.</p>
Instruments financiers	<p><u>Évaluation initiale et ultérieure</u></p> <p>L'Association évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur. Elle évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.</p>



30 avril 2024

---

1. Méthodes comptables (suite)

Instruments financiers (suite)	<p><u>Dépréciation</u> Les actifs financiers évalués au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation.</p> <p><u>Coûts de transaction</u> Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers évalués ultérieurement au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'actif ou du passif financier et comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire.</p>				
Immobilisations corporelles	<p>Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût moins l'amortissement cumulé. L'amortissement est calculé en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement linéaire et les taux indiqués ci-dessous :</p> <table><tr><td>Matériel informatique</td><td style="text-align: right;">2 ans</td></tr><tr><td>Équipement et mobilier</td><td style="text-align: right;">3 ans</td></tr></table>	Matériel informatique	2 ans	Équipement et mobilier	3 ans
Matériel informatique	2 ans				
Équipement et mobilier	3 ans				
Apports reçus sous forme de services	<p>Les bénévoles consacrent plusieurs heures par année pour aider l'Association à assurer la prestation de ses services. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.</p>				
Apports reçus sous forme de biens et services	<p>Les apports de biens et de services qui sont utilisés dans le cadre du fonctionnement courant de l'Association et qui auraient dû autrement être achetés par l'Association sont constatés à leur juste valeur à la date de l'apport, si la juste valeur peut faire l'objet d'une estimation raisonnable.</p>				
Contribution de Sport Canada	<p>Les contributions reçues de Sport Canada sont assujetties à des termes et conditions spécifiques par rapport à l'utilisation de ces fonds. Les registres comptables de l'Association sont sujets à un audit par Sport Canada pour identifier, s'il y a lieu, les montants imputés aux contributions qui ne sont pas en conformité avec l'accord et qui seraient remboursables à Sport Canada. Les redressements qui touchent les exercices antérieurs sont comptabilisés dans l'année où Sport Canada demande le redressement.</p>				

## Ringuette Canada Notes complémentaires

30 avril 2024

### 2. Immobilisations corporelles

	2024		2023	
	Coût	Amortissement cumulé	Coût	Amortissement cumulé
Matériel informatique	34 427 \$	34 427 \$	34 427 \$	34 427 \$
Équipement et mobilier	95 723	92 783	95 723	91 678
	<b>130 150 \$</b>	<b>127 210 \$</b>	<b>130 150 \$</b>	<b>126 105 \$</b>
Valeur comptable nette		<b>2 940 \$</b>		<b>4 045 \$</b>

La charge d'amortissement pour l'exercice est de 1 105 \$ (2023 - 1 105 \$) et est enregistrée dans l'état des résultats sous la charge d'administration.

### 3. Revenus différés et apports reportés

Les revenus différés représentent les frais d'inscription reçus au cours de l'exercice pour les événements ayant lieu l'exercice suivant. Les variations du solde des revenus différés sont les suivantes:

	2024	2023
Solde, au début de l'exercice	- \$	- \$
Plus: revenus reçus au cours de l'exercice	889 882	678 915
Moins: montants amortis dans les résultats	(728 632)	(678 915)
Solde, à la fin de l'exercice	<b>161 250 \$</b>	<b>- \$</b>

Les apports reportés représentent les fonds reçus au cours de l'exercice pour couvrir les dépenses de fonctionnement de l'exercice suivant. Les variations du solde des apports reportés sont les suivantes :

	2024	2023
Solde, au début de l'exercice	- \$	45 424 \$
Plus: apports reçus au cours de l'exercice	973 828	1 309 668
Moins: montants amortis dans les résultats	(877 800)	(1 355 092)
Solde, à la fin de l'exercice	<b>96 028 \$</b>	<b>- \$</b>

30 avril 2024

---

4. Engagement contractuel

L'Association loue des locaux en vertu d'un bail venant à échéance au cours de l'exercice 2027. Les loyers minimums futurs au cours des trois prochains exercices totalisent 29 097 \$.

2025	12 470 \$
2026	12 470 \$
2027	4 157 \$

---

5. Instruments financiers

Risque de liquidité

L'Association est exposée au risque de liquidité pour ses comptes créditeurs. L'approche de l'Association en matière de gestion des liquidités consiste à s'assurer qu'elle disposera toujours de flux de trésorerie suffisants pour financer ses opérations et faire face à ses dettes à leur échéance. Il n'y a eu aucun changement dans le risque de liquidité par rapport à l'année précédente.

Risque de crédit

Le risque de crédit auquel est exposée l'Association est principalement lié à ses débiteurs. L'Association consent du crédit à ses membres dans le cours normal de ses activités. L'Association est également exposée au risque de crédit découlant du fait que tous ses comptes bancaires sont détenus auprès d'une seule institution financière. Il n'y a pas eu de changement au risque de crédit par rapport à l'année précédente.

Ringuette Canada  
Annexe 1 - Contribution de Sport Canada  
(non audité)

Pour l'exercice terminé le 30 mars 2024	Développe- ment sportif	Équité des genres et équité, diversité et inclusion	Initiative du sport communautaire pour tous	Total
<b>Produits</b>				
Administration générale	48 500 \$	23 872 \$	20 000 \$	92 372 \$
Salaires des entraîneurs et développement professionnel	-	5 000	10 000	15 000
Salaires, frais et avantages sociaux	122 000	-	125 000	247 000
Programme d'équipe nationale	150 000	-	-	150 000
Langues officielles	9 000	5 500	6 000	20 500
Opérations et programmation	121 000	204 348	70 000	395 348
Gouvernance	30 000	-	-	30 000
	<u>480 500</u>	<u>238 720</u>	<u>231 000</u>	<u>950 220</u>
<b>Charges</b>				
Administration générale	80 412	23 872	25 000	129 284
Gouvernance	116 967	-	-	116 967
Salaires, frais et avantages sociaux	615 000	-	125 000	740 000
Salaires des entraîneurs et développement professionnel	-	5 000	4 000	9 000
Programme d'équipe nationale	863 902	-	-	863 902
Langues officielles	19 016	5 500	6 000	30 516
Opérations et programmation	583 019	204 348	76 000	863 367
	<u>2 278 316</u>	<u>238 720</u>	<u>236 000</u>	<u>2 753 036</u>
Insuffisance des produits sur les charges	<u>(1 797 816)\$</u>	<u>- \$</u>	<u>(5 000)\$</u>	<u>(1 802 816)\$</u>

Cette annexe résume les recettes et l'utilisation des fonds de Sport Canada. Le déficit représente l'investissement supplémentaire de Ringuette Canada dans ces programmes.